

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DU COMITE DU SYNDICAT MIXTE POUR LE
DEVELOPPEMENT DURABLE DE L'ESTUAIRE DE LA GIRONDE**

Nbre de membres en exercice : 17
Nbre de membres présents : 7
Nbre de suffrages exprimés : 9

Votes : Pour : 9
Contre : 0
Abstention : 0

L'an deux mille dix neuf, le dix huit décembre à 15h00

Les membres du Comité Syndical du SYNDICAT MIXTE POUR LE DEVELOPPEMENT DURABLE DE L'ESTUAIRE DE LA GIRONDE, dûment convoqués, à la suite d'une première réunion en date du 18/12/2019 à 14h30 qui n'a pas pu se tenir faute de quorum, se sont réunis sous la présidence de Madame Françoise de Roffignac, en la salle de réunion de la Crieée à Royan.

Date de convocation : 10 décembre 2019

**Etaient Présents : Mmes De ROFIGNAC- GOT – GUILLEN - LABARRIERE- QUENTIN.
MM CORSAN-DELAUNAY**

Pouvoirs : M. FEDIEU a donné pouvoir à Mme GOT, Mme DERVILLE a donné pouvoir à M. CORSAN

Délibération N°2019-06-061: Budget Annexe Cordouan 2019 DM3

*Vis le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L1612-11 ;
Vis l'instruction budgétaire et comptable ;*

Il est décidé, à l'unanimité et après en avoir débattu :

Article unique : d'approuver la DM n°3 et les mouvements de crédits suivants :

Fonctionnement Dépenses : article 6257 Réception – 582€
article 6811 Dotations aux amortissements +582€

Investissement Recettes : article 28188 amortissements + 582€

Pour extrait conforme, comme fait et délibéré à Royan, le 18 décembre 2019

La Présidente

Françoise de Roffignac
